

**Colloque international
Genre, population et
développement en Afrique**



**International Colloquium
Gender, Population and
Development in Africa**

UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD

Abidjan, 16-21 juillet 2001

Session 6.1



La persistance des inégalités dans la scolarisation

**Questionnements méthodologiques sur la mesure des inégalités
de scolarisation entre garçons et filles,
à partir de données de recensements et d'enquêtes**

Rémi CLIGNET

(professeur de sociologie émérite)

et

Marc PILON

(démographe ;IRD-UERD)

Avec le soutien financier de/ supported by :

***Ministère français des Affaires étrangères, Commission Européenne/ European Commission, Danida, Sarec,
Agence Universitaire de la Francophonie et Agence intergouvernementale de la Francophonie.***

Toute politique visant à accroître la scolarisation des filles requiert une évaluation préalable des inégalités pertinentes et de leur évolution. L'objet de cette communication est de mettre en évidence les précautions théoriques et méthodologiques qui doivent être prises si on veut que l'analyse soit valide et permette aux pouvoirs publics de d'identifier les mesures susceptibles de modifier les stratégies éducatives des ménages.

En premier lieu, l'analyse des disparités dues au genre n'est valide que si on distingue ce qui relève de l'offre de ce qui relève de la demande. En effet, les remèdes diffèrent selon que ces disparités viennent de décisions administratives ou selon qu'elles résultent de choix parentaux.

En deuxième lieu, il convient d'identifier l'unité d'analyse pertinente. S'il apparaît souhaitable de privilégier le ménage dans ce domaine, il n'en reste pas moins difficile de traiter cette unité d'observation en termes universels. Ceci pour deux raisons. D'une part, les liens du ménage avec la parenté étendue varient en fonction des règles matri ou patrilineaires des groupes ethniques auxquels le ménage appartient et ces règles influent directement ou indirectement sur la scolarisation des enfants. De l'autre, la composition du ménage change avec le temps et ces changements, notamment du fait des divorces et des remariages ou de l'addition d'une nouvelle épouse ne sont pas sans influencer sur les décisions concernant la scolarisation.

En troisième lieu, il est nécessaire d'identifier le moment où l'évaluation de ces disparités est la plus parlante. Comparer la participation scolaire des garçons et des filles de différents groupes d'âge ne débouche pas nécessairement sur des conclusions et des recommandations uniformes. L'examen des disparités des taux masculins et féminins de scolarisation primaire diffère ainsi selon qu'on considère les individus de 15 à 19 ans ou ceux qui ont entre 6 et 14 ans. On obtient une image plus discriminante dans le premier cas, mais précisément parce que la majorité des enfants a quitté l'école et que les résultats obtenus relèvent du passé. D'un point de vue strictement politique, l'analyse des tendances courantes est considérée comme plus payante que l'examen des distributions relevant largement du passé, même si les informations qu'elle apporte sont plus sélectives

Enfin, il semble souhaitable de s'interroger sur la fréquence optimale des évaluations à entreprendre, notamment en fonction des informations qu'elles sont susceptibles d'apporter. Il s'agit de déterminer si les décisions familiales pertinentes reflètent les perceptions que les parents ont du marché de l'emploi ou si elles sont le résultat de traditions. Les enquêtes doivent être plus fréquentes dans le premier cas que dans le second. Le cycle économique évolue plus rapidement que les valeurs culturelles.

Les données utilisées viennent de plusieurs sources et concernent différents pays. Elles portent sur le recensement du Togo de 1981, l'enquête Enquête Démographique et de Santé (EDS) de Madagascar de 1997, l'enquête MADIO réalisée en 1997 sur la capitale de ce pays et enfin sur l'enquête EDS du Burkina Faso de 1993

La distinction entre l'offre et la demande

Dans les pays francophones du Sud, les pouvoirs publics ont cessé de différencier les structures institutionnelles de l'enseignement en fonction du sexe des enfants. Il n'y a plus d'écoles de garçons séparées des écoles de filles. Le seul défi auquel les pouvoirs publics doivent faire face est d'évaluer le nombre total d'enfants d'âge scolarisable, d'identifier leur répartition dans l'espace, et de déterminer la dynamique des tendances correspondantes.

La contrainte majeure à laquelle les autorités doivent faire face concerne la répartition des « clients » éventuels de l'école dans l'espace. Les autorités doivent déterminer dans quelle mesure la **majorité** des enfants d'âge scolarisable (entre 6 et 14 ans) viennent d'un nombre **limité**, ou au contraire **significatif**, de familles. Dans le premier cas, il faut accroître la capacité d'accueil des écoles existantes puisqu'il y a lieu de penser, soit que les enfants qui ne fréquentent pas l'école viennent de familles qui scolarisent sélectivement certains de leurs frères et sœurs, soit que les familles relativement rares à n'envoyer aucun de leurs enfants à l'école sont dispersées à l'intérieur de circonscriptions où la majorité des enfants sont déjà scolarisés. En revanche, dans le cas où au contraire, la **majorité** de ces enfants non scolarisés sont répartis entre de **nombreuses** familles distinctes, il est sans doute préférable d'ouvrir de nouvelles écoles puisque les enfants devant fréquenter l'école pour la première fois sont sans doute davantage dispersés géographiquement.

Résoudre empiriquement le problème consiste à évaluer la valeur relative des variances *inter et intra*-famille. Le tableau 1 montre qu'en dépit de taux de scolarisation fort différents, le pourcentage de familles envoyant sélectivement certains de leurs fils et de leurs filles est analogue au Burkina et à Madagascar. Dans un cas comme dans l'autre, un peu plus du dixième des familles ne scolarise qu'une partie de ses enfants. Voilà confirmées les observations de Gérard sur le Mali (Gérard, 1998). En termes absolus, le nombre d'enfants victimes de la sélection familiale pertinente est loin d'être négligeable. Vouloir accroître la fréquentation scolaire des filles requiert donc des stratégies distinctes selon que leurs familles ont scolarisé une partie ou aucun des enfants plus âgés.

Tableau 1 : Répartition (%) des ménages burkinabés et malgaches en fonction de la scolarisation relative de leurs enfants

	Burkina Faso (1993)	Madagascar (1997)
Scolarisation Nulle	35	33
Scolarisation Partielle	13	17
Scolarisation totale	52	50
Total	100	100
(Effectif) ^a	(5 128)	(1 777)

^a: dans le cas de Madagascar, ne sont pris en compte que les ménages dont les enfants les plus âgés ont 14 ans au plus.

Sélection de l'unité d'analyse pertinente

Les pouvoirs publics calculent les taux de scolarisation masculins et féminins en entrant au numérateur, les effectifs de garçons et de filles de la classe d'âge appropriée qui sont effectivement scolarisés, et au dénominateur, le nombre total des enfants de chacun de ces deux sexes de la même classe d'âge.

Notre communication vise à montrer, entre autres, que cette méthode reflète l'individualisme méthodologique dénoncé par Politzer (1992). En effet, en agissant de la sorte, on considère implicitement mais arbitrairement que les deux populations masculines et féminines sont indépendantes. En termes plus généraux, on considère arbitrairement ou bien que la décision d'aller à l'école est prise par chaque enfant, ou bien que, même si la décision est prise par un adulte, elle ne tient compte ni du sort espéré des ou par les autres enfants, ni des dépenses successives auxquelles le ménage doit faire face. Les indicateurs officiels souffrent donc d'une forme particulière de ce que Robinson (1950) a baptisé *paralogisme écologique* (*ecological fallacy*), c'est à dire de l'erreur qui consiste, ou bien à prêter indûment des propriétés à une entité incapable de les posséder, ou bien, à refuser des propriétés à une entité qui les possède.

Concrètement, la méthode de calcul des taux officiels empêche de mesurer les variations dans les chances qu'un garçon et qu'une fille aient d'aller à l'école en fonction des caractéristiques du ménage auquel l'un et l'autre sont attachés. Pourtant, si la fréquentation scolaire dépend essentiellement de la demande, il reste indispensable d'identifier les facteurs familiaux qui agissent positivement et négativement sur la scolarisation des filles.

Encore faut-il déterminer les processus domestiques sous-jacents à la décision d'envoyer à l'école un garçon ou une fille résidant dans un ménage ; plus souvent que pour les garçons, la scolarisation des filles se révèle être « une scolarisation sous conditions » (Lange, 1998). Ces processus varient d'une culture à l'autre. Ils varient, bien sûr, en fonction, du

système dominant de parenté et ils diffèrent donc entre sociétés matrilineaires et patrilineaires. Mais comme l'a montré E Goody (1982) il y a presque trente ans, ils varient aussi du fait que le fostering (tutorat) sert des fonctions distinctes dans différents milieux culturels. Dans certains cas, les hôtes d'un enfant en âge d'être scolarisé ont été choisis pour la qualité de l'école du voisinage ; dans d'autres, ils ont été choisis pour réduire les frais de scolarité ; dans d'autre cas, encore, le tutorat sert à diminuer le poids des tâches que les enfants de l'hôte chef de ménage doivent exécuter. En outre, si les traditions culturelles jouent un rôle significatif dans ce domaine, il en va aussi des fluctuations du cycle économique. Pour donner un seul exemple, si les femmes chefs de ménage sont plus souvent favorablement disposées à la scolarisation des filles, celles d'entre elles qui accueillent des filles d'âge scolaire dans leur foyer le font souvent pour obtenir une aide domestique qui ne leur serait pas disponible autrement (Marcoux, 1994; Pilon, 1995). Une analyse diachronique confirme les désavantages des filles confiées au ménage. Au début de l'avant dernière décennie, chez les "déflétés" de Cotonou , ce sont les filles de cette catégorie qui se sont montrées être les plus vulnérables à la déscolarisation (Charmes, 1993).

Dans la mesure où le tutorat est significativement moins fréquent à Madagascar que dans les pays d'Afrique de l'Ouest, nous n'analysons ici que le cas du Burkina. Tout d'abord, les trajectoires scolaires des garçons et des filles "confiés" à un tuteur sont radicalement différentes. Le taux de scolarisation des garçons confiés est de 41,5 %, alors qu'il n'est que de 27 % chez les filles occupant une position comparable. Même si la présence d'enfants confiés accroît les chances des fils et des filles du chef de ménage d'aller à l'école, l'accroissement varie selon leur sexe. Le taux de scolarisation des fils du chef de ménage passe de 28,6 % à 44,1 % selon qu'il n'y a pas ou qu'il y a des enfants confiés. Chez les filles, les pourcentages équivalents augmentent de 19,6 à 31,6 %.

Cependant, les taux de scolarisation masculins et féminins ne varient pas seulement en fonction de la présence dans le ménage d'enfants autres que ceux nés du chef de ménage. Quel que soit le pays considéré, la scolarisation des fils et des filles du chef de ménage dépend aussi du nombre total de leurs frères et sœurs susceptibles de fréquenter l'école en même temps. L'impact n'est pas pour autant mécanique.

Si l'accroissement du nombre d'enfants implique à la fois un alourdissement des dépenses domestiques et un attachement plus fort aux valeurs traditionnelles, il n'en reste pas moins que les familles togolaises, burkinabè et malgaches arbitrent, chacune à sa manière le dilemme que pose la tension entre la quantité et la qualité des enfants. Ainsi dans les trois pays, l'augmentation du nombre d'enfants n'a pas un effet négatif immédiat sur leurs chances

d'aller à l'école s'ils sont du même sexe (tableau 2). Dans les trois cas, les chances qu'un garçon aille à l'école sont plus grandes s'il a au moins un frère que s'il n'en a pas. Il en va de même des filles. Au Burkina, les taux de scolarisation féminins sont les plus élevés quand les filles étudiées ont trois sœurs et aucun frère.

Tableau 2 : Taux nets de scolarisation (%) masculins et féminins, dans les familles n'ayant des enfants que d'un seul sexe.

Nombre d'enfants	Burkina Faso		Togo *		Madagascar *	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Un	28,3	24,2	71,8	44,9	58,9	63,3
Deux	32,8	26,2	73,8	61,4	57,8	66,3
Trois	38,7	26,6	70,5	60,0	63,8	66,9
Quatre	40,0	45,2	77,4	56,0	31,1	-
Cinq	na	0	57,6	33,3	-	-
Six	na	18,2	-	-	-	-
Sept	na	na	-	-	-	-
(Effectif)	(686)	(677)	(1727)	(1328)	(432)	(449)

* Au Togo, il faut lire cinq garçons ou cinq filles et plus ; à Madagascar, il faut lire cinq garçons ou plus, mais quatre filles ou plus.

Une remarque avant de conclure ce point particulier. Il ne s'agit pas d'un phénomène marginal du point de vue démographique, puisque les enfants d'un seul sexe dans une famille représentent partout plus d'un tiers de l'ensemble des garçons et de l'ensemble des filles en âge de fréquenter l'école.

Si la concurrence entre enfants du même sexe n'a pas d'effet négatif sur leurs chances respectives d'aller à l'école qu'en est-il des familles comprenant à la fois des garçons et des filles ? Il semble que chaque pays traite d'une manière distinctive le problème de l'interaction entre le fait d'être majoritaire ou minoritaire en termes démographiques et celui de l'être en termes symboliques. Dans le cas du Burkina, si les taux féminins sont uniformément inférieurs aux taux masculins, les différences correspondantes sont minimales dans les familles où garçons et filles sont en nombre égal ; au Togo, en revanche, les filles ont d'autant plus de chances d'être scolarisées qu'elles sont plus nombreuses que leurs frères, alors qu'à Madagascar, les taux de scolarisation féminins sont significativement plus élevés dans les familles où les filles sont minoritaires que dans celles où elles sont plus nombreuses que leurs frères (tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : Taux nets de scolarisation (%) masculins et féminins par nombre d'enfants d'âge scolarisable (6-14 ans) présents dans le ménage et en fonction de la représentation de chaque genre. (échantillon au I/10ème du recensement de 1981 du Togo et enquête EDS 1993 du Burkina Faso)^a

	Deux enfants	Trois enfants		Quatre enfants		
		Gmaj	Fmaj	Gmaj	Egal	Fmaj
Garçons Togo	73,5	73,7	76,4	79,9	78,5	76,5
Garçons BF	38,3	35,7	34,4	31,8	36,9	38,7
Filles Togo	55,3	49,1	57,4	44,0	55,5	58,0
Filles BF	26,3	25,9	24,4	20,7	34,3	18,3
Ng Togo	407	452	203	273	256	81
Ng BF	230	224	96	85	105	31
Nf Togo	407	226	406	91	256	243
Nf BF	233	112	97	29	105	93

^a : pour 9 enfants, les garçons étant majoritaires, les taux masculin et féminin sont de 78,5 % et 68 %, les effectifs étant de 56 et 25. Il n'y a pas assez de cas pour les filles majoritaires.

tableau 3 : Suite...

	Cinq enfants		Six enfants			Sept enfants		Huit enfants		
	Gmaj	Fmaj	Gmaj	Egal	Fmaj	Gmaj	Fmaj	Gmaj	Egal	Fmaj
Garçons Togo	75.9	81.5	70.7	57.9	70.5	52.1	61.5	81.9	60.0	52.3
Garçons BF	26,2	18,8	40,6	23,1	21,4	9,1	23,1	na	na	na
Filles Togo	5,3	12,3	7,1	23,1	0,0	3,8	2,1	-	-	-
Filles BF	50.1	63.7	51.1	52.7	72.6	27.7	56.9	42.2	57.5	69.4
Ng Togo	332	119	123	57	30	92	26	94	40	21
Ng BF	84	32	32	13	14	44	13	-	-	-
Nf Togo	164	226	45	57	62	47	44	36	40	36
Nf BF	38	61	14	13	31	22	26	-	-	-

^a : pour les familles de 9 enfants au Togo, là où les garçons étant majoritaires, les taux masculin et féminin sont de 78.5 et 68.0, les N étant de 56 et 25. Il n'y a pas assez de cas pour examiner ce qui se passe là où les filles majoritaires.

Tableau 4: Taux de scolarisation masculins et féminins en fonction du nombre relatif de fils et de filles (pour les ménages ayant au moins deux enfants)

	Burkina Faso		Madagascar	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
G>F	29,4	17,0	68,7	71,3
G=F	36,8	28,1	68,0	66,7
G<F	30,5	18,1	60,9	59,4

Trois conclusions émergent de cette observation. Tout d'abord, le sens que les parents donnent au nombre de leurs enfants n'est pas universel, ce qui signifie que chaque culture a sa manière propre de résoudre la tension entre la quantité et la qualité des investissements que représentent la scolarisation des descendants.

En deuxième lieu, si ce sens varie d'une culture à l'autre, on peut en déduire que les chances d'aller à l'école ne sont indépendantes ni du sexe, ni du rang de naissance, ni de l'intervalle séparant les enfants des uns des autres. Ainsi en ce qui concerne Madagascar, les filles aînées ont davantage de chances d'aller à l'école et d'y rester, mais leur privilège dans ce domaine décroît en fonction du nombre total d'enfants et en particulier du nombre de leurs frères ou sœurs en bas âge. Seulement 41 % des filles malgaches premières nées ayant entre 6 et 14 ans d'âge et ayant au moins trois frères ou sœurs plus jeunes vont à l'école, contre 68 % de l'ensemble des filles de ce rang de naissance. Voilà confirmées les conclusions de Greenhalg (1985) en ce qui concerne les limitations attachées au rôle de première fille.

En troisième et dernier lieu, les résultats obtenus laissent donc à penser qu'il est nécessaire de diversifier les politiques visant à augmenter la scolarisation des filles. En effet, on n'est pas une fille ou un garçon en soi, mais on est la fille ou le fils de parents ayant eux-mêmes un statut social particulier qui les amène non seulement à adopter une vue particulière des bénéfices résultant de la scolarisation des uns et des autres, mais aussi à mobiliser des moyens particuliers pour arriver à leur but. Pour donner un exemple, en ce qui concerne la population d'Antananarivo, l'effet de la scolarisation des parents sur la scolarisation des enfants n'est pas indépendant du sexe des uns et des autres. L'effet du niveau d'instruction paternel est plus fort sur les garçons, celui du niveau d'instruction maternel sur les filles, l'homogamie éducative parentale augmentant le plus les chances que garçons et filles vont et restent à l'école (tableau 5).

Tableau 5 : Taux net de scolarisation (%) des enfants d'Antananarivo (15-19 ans) par niveau d'éducation des parents

Éducation des parents	%	%
Père non éduqué	29,0	35,9
Père éduqué	73,4	68,9
Mère non éduquée	30,0	21,3
Mère éduquée	66,6	74,9
Aucun parent éduqué	24,8	25,5
Père plus éduqué que mère	35,8	27,1
Mère plus éduquée que père	45,1	54,4
Les deux parents éduqués	77,6	79,1

Le temps de l'évaluation

Jusqu'à présent, nous avons fait comme si le regroupement des garçons et des filles ayant entre 6 et 14 ans et fréquentant l'école résultait d'un seul facteur homogène. En fait, ce regroupement pose trois problèmes à la fois théoriques et méthodologiques.

En premier lieu, la définition du groupe d'âge soumis à une scolarisation obligatoire diffère de pays en pays. Il est d'autant plus difficile de standardiser les variations internationales pertinentes.

En deuxième lieu, les pays comparés ne disposent pas nécessairement de moyens comparables pour appliquer la législation concernant les dates officielles de début et de fin de la circulation obligatoire. Deux pays ayant un même taux de scolarisation brut ne connaissent pas nécessairement un même niveau de développement éducatif. En effet, le numérateur du premier de ces pays peut être élevé du fait que ses écoles pratiquent une politique intensive de redoublement, ce qui prolonge d'autant la scolarisation, alors que le dénominateur du second est baissé, soit naturellement du fait d'une faible mortalité infantile, soit artificiellement du fait que le recensement est ancien et que l'estimation des effectifs d'enfants en âge de fréquenter l'école est approximative. De tels défauts ne peuvent sans doute qu'être amplifiés quand il s'agit de comparer les disparités liées au genre. En effet, un nombre croissant d'écoles vise à accroître le nombre de filles scolarisées, sans que les statistiques pertinentes ne distinguent les effectifs inscrits des effectifs présents au cours ou à la fin de l'année scolaire. De plus, la mortalité n'est pas uniforme pour les garçons et pour les filles d'âge préscolaire, ce qui affecte d'autant les dénominateurs utilisés pour calculer leurs taux de scolarisation respectifs.

En troisième et dernier lieu, si l'accès des enfants des deux sexes dépend initialement de la demande, c'est à dire de décisions prises au sein du groupe domestique, leur maintien à l'école dépend aussi de leur propre adaptation aux exigences académiques et des caractéristiques du contexte scolaire. En d'autres termes, plus la tranche d'âge employée pour évaluer les disparités liées au genre est large, plus les taux de scolarisation mesurent à la fois les attentes des familles en matière de scolarisation, et la réussite relative de leurs fils et de leurs filles. Le tableau 6 montre ainsi qu'à Madagascar, les taux de fréquentation des filles sont plus élevés que ceux des garçons en ce qui concerne les premières années du cycle d'études primaires, mais que les écarts s'inversent pour les dernières années. Le renversement correspondant des écarts reflète des forces contradictoires puisque les redoublements au début du cycle sont annonciateurs d'échecs alors que ceux en fin de cycle prédisent un niveau de performance plus élevé (Clignet et Ernst, 1995).

Tableau 6 : Fréquentation scolaire des garçons et des filles malgaches par âge

Âge	Garçons	Filles
6	42,5	42,8
7	58,5	61,2
8	61,4	68,2
9	70,3	73,3
10	64,7	66,6
11	68,7	75,3
12	61,8	58,0
13	57,9	52,2
14	45,9	42,2

Il n'en reste pas moins que les filles malgaches de la classe d'âge 6 à 14ans sont un peu plus nombreuses que leurs condisciples de sexe masculin à entrer dans le cycle d'études post primaires et qu'elles y entrent plus tôt (tableau 7).

Tableau 7 : Répartition des garçons et filles malgaches de moins de 14 ans entre enseignement primaire et secondaire

Sexe des enfants	Primaire	Secondaire
Garçons	79,9	20,1
Filles	72,4	27,6

Dans de telles conditions on peut se demander s'il n'est pas plus informatif de ne prendre en compte que le groupe d'âge 15 à 19 ans et de comparer leurs éléments qui n'ont jamais été sur les bancs, ceux qui ont été à l'école mais ne la fréquentent plus mais dont on peut estimer les acquis et ceux qui continuent leurs études. En bref, il y a lieu de faire un arbitrage entre deux exigences contradictoires. Analyser la fréquentation des enfants entre les âges où la scolarité est obligatoire, âges qui correspondent le plus souvent au cycle d'études primaires a l'avantage d'obtenir une image immédiate de la situation et d'infléchir la politique éducative dans le court terme. L'image obtenue présente cependant l'inconvénient de résulter de forces hétérogènes. En revanche, analyser la fréquentation des enfants plus âgés présente l'avantage de faciliter une mesure plus fine des facteurs liés d'un côté à la demande et de l'autre à l'interaction entre la demande et l'offre. Mais une telle mesure relève nécessairement du passé, ce qui limite son utilité politique puisque demande et offre se modifient constamment en fonction de la conjoncture, d'une part et de la modernisation, de l'autre.

La fréquence des évaluations des disparités liées au genre

Dans la mesure où le calcul des taux de scolarisation constitue une opération relativement coûteuse, il convient de s'interroger sur la fréquence à laquelle il convient de procéder aux opérations correspondantes. Autrement dit, il convient de réfléchir au rythme qui caractérise les changements correspondants. D'un côté, on peut estimer que la décision d'envoyer les enfants à l'école relève des valeurs que les familles accordent à l'acquisition de capital humain, à la relation qu'elles établissent entre cette acquisition et l'accès aux métiers considérés comme les plus lucratifs et les plus prestigieux, et à la distinction qu'elles sont susceptibles d'établir entre leurs fils et leurs filles dans ce domaine. Adopter cette hypothèse revient à supposer que les changements qui caractérisent les comportements éducatifs familiaux s'inscrivent dans le long terme. En effet, on a des raisons de penser que la hiérarchie des occupations que les étudiants de différents pays et de générations successives établissent est stable¹. De même, on a des raisons de penser que les valeurs culturelles qui régissent ce que les parents attendent de leurs enfants de l'un et l'autre sexe évoluent lentement et qu'il en va de même de la manière dont ils arbitrent les contradictions opposant le rôle domestique de leurs fils et de leurs filles aux exigences du travail que les enseignants attendent de ces derniers.

¹. Telle est la conclusion des analyses faites par Inkeles et Rossi (1956), mais surtout Treiman (1977)

D'un autre côté, on peut estimer que la décision d'envoyer les enfants à l'école est dictée davantage par des considérations fonctionnelles, tenant à la fois aux changements dans la composition de la famille, notamment à l'arrivée d'un nouveau fils ou d'une nouvelle fille et aux nouvelles tâches qui en résultent et aux changements intervenant tant dans le marché de l'emploi que dans les pressions financières exercées sur le budget familial.

Pour tester la validité relative de ces deux hypothèses, on compare donc à l'aide d'une mesure synthétique (un coefficient de corrélation) les taux de scolarisation masculins et féminins des différents types de groupes domestiques malgaches identifiés en 1992 et 1997, ces types étant définis en termes du nombre et du sexe des enfants du ménage². Les taux de scolarisation sont beaucoup plus stables pour les filles que pour les garçons, la corrélation entre 1992 et 1997 est de 0,83 dans le premier cas, contre 0,66 dans le deuxième.

En bref, la première hypothèse est validée en ce sens que la valeur statistiquement significative des deux coefficients montre que les stratégies familiales pertinentes sont essentiellement modelées par des valeurs culturelles qui évoluent lentement. Il n'en reste pas moins que la différence entre les deux corrélations montre que la fréquentation scolaire masculine est davantage une question d'opportunités et de contraintes jouant sur le court terme. Loin d'être globale, la réponse des familles malgaches à la conjoncture et à son impact sur les stratégies éducatives varie en fonction du sexe de leurs enfants. Ces réponses évoluent davantage dans le long terme en ce qui concerne les filles qu'en ce qui concerne les fils. Changer les disparités liées au genre ne demande pas nécessairement de recueillir des informations à un rythme annuel. En effet, l'analyse qui précède amène à penser que les places vacantes du fait des abandons masculins ou du manque d'intérêt de leur famille seront prises dans l'immédiat par des garçons venant d'autres milieux plutôt que par des filles. C'est que la scolarisation des premiers repose sur des critères de rationalité alors que celle des secondes est liée à des questions de légitimité.

² . On pondère les effectifs des différents types de ménage en calculant la moyenne des deux années 97 et 92

Conclusions

La mesure des disparités liées au genre présente un intérêt politique à condition qu'elle éclaire vraiment les initiatives à prendre pour stimuler la fréquentation scolaire des filles.

Ce type de mesures doit donc d'abord distinguer ce qui relève de l'offre et ce qui relève de la demande. En ce qui concerne la demande, l'analyse conduite ici permet de mettre en valeur l'importance relative du nombre et de la composition des enfants. Mais si elle permet de dégager un nombre limité de constantes (le fait qu'avoir plusieurs enfants d'un seul sexe ne décourage pas leur participation scolaire), elle permet surtout de constater les variations culturelles de la demande, c'est à dire le fait que chaque "tradition" a sa propre manière de résoudre les tensions résultant de la quantité et de la qualité désirées en ce qui concerne la descendance. En ce sens, les explications des disparités liées au genre et leur remèdes ne peuvent être que locales. On retrouve à propos du genre la même logique celle mise en avant par Fanon à propos de la négritude. De même que Fanon (1960) soulignait les variations des conditions d'exploitation d'une population d'origine africaine, de même la discrimination dont les femmes sont victimes reflète les variations dans la définition de leur rôle en tant que fille, qu'épouse, que sœur et que source de travail.

Mais l'analyse montre aussi la nécessité de marier l'offre et la demande, c'est à dire de voir comment les deux genres, masculins et féminins s'adaptent aux exigences cognitives du système scolaire. En effet, les avantages liés à la fréquentation scolaire ne sont pas automatiques. Il est donc essentiel de rendre compte des facteurs qui agissent sur la durée de l'expérience scolaire des uns et des autres. Certes, on ne peut les identifier qu'une fois la saison des études terminée. Mais cette identification est importante si tant est que la scolarisation a un sens et que les parents comme les enfants attendent des études de ces derniers des dividendes relativement bien définis.

Plus que les résultats en eux-mêmes qui, par la nature des données utilisées sont empreintes de limites (caractère transversal des données, variables manquantes, etc.), notre démarche analytique vise à soulever un certain nombre de questions d'ordre méthodologique et théorique, relatives à la mesure des différences de scolarisation entre garçons et filles, et à ses implications en terme de politique éducative.

BIBLIOGRAPHIE

- CHARMES J., 1993 - *Suivi des caractéristiques et comportements des ménages et des groupes vulnérables en situation d'ajustement structurel 1990-1992 (ELAM2)*, Projet BEN/87/023, Cotonou.
- CLIGNET R., et ERNST B., 1995 - *L'École à Madagascar*, Karthala.
- FANON F., 1960 - *Les Damnés de la Terre*, Paris, Maspero.
- GERARD E., 1997 - *La tentation du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali* Karthala, 283p.
- GOODY E., 1982 - *Parenthood and Social Reproduction; fostering and occupational roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GREENHALG S., 1985 – « Sexual stratification the other side of Growth with equity », *Population and Development Review*, 11, 265-314.
- INKELES A. and ROSSI P., 1956 – « National Comparisons of Occupational prestige », *American Journal of Sociology*, 61,320-39.
- LANGE M-F., (éd.), 1998 - *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Karthala, 254p.
- MARCOUX R., 1994 - *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Coll. *Études et travaux du CERPOD*, Bamako, n°12, 200p.
- PILON M., 1995 – « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : Apports et limites des données censitaires », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol.31, n°3, ORSTOM, Paris, pp.697-718.
- POLITZER, 1992 – « Le cinquantenaire de l'exécution de Georges Politzer par les nazis », *Bulletin de psychologie*, XIV,408, 1992.
- ROBINSON, 1950 – « Ecological correlations and the Behavior of American Individuals », *American Sociological Review*, xv, 145-64.
- TREIMAN D., 1977 - *Occupational prestige in comparative perspective*, New York Academic Pres.